

Le Mardi 15 mai 2018, Le Parisien Aujourd'hui en France publie
« LE GUIDE DE VOS IMPOTS »
pour tout savoir sur la déclaration de revenus de 2018



UNE VALEUR SURE EN UNE ANNEE DE CHANGEMENT

Effectif en janvier 2019, le prélèvement de l'impôt à la source fait de 2018 une année de « transition ».

Dans ce contexte : que faut-il déclarer ? comment déclarer en ligne ? Comment fonctionne le prélèvement à la source ? Quels réductions fiscales et crédits d'impôts ? Quelles sont les charges déductibles des revenus ?

Comme chaque année, Le Parisien – Aujourd'hui en France accompagne ses lecteurs dans leur déclaration de revenus grâce à un **supplément de 8 pages** à retrouver dans son quotidien daté du 15 mai 2018. La rédaction y apporte un **éclairage concret** afin d'optimiser sa déclaration d'impôt sur le revenu avec des **conseils pratiques**, des **infographies**, les chiffres clés et les **barèmes**... En collaboration avec l'**Ordre des Experts Comptables**, ce supplément fait le point sur les nouveautés de la réforme fiscale et le prélèvement à la source : l'année blanche, les non-salariés...

AU SOMMAIRE :

- Ce que vous devez déclarer
- Ce que vous devez déduire
- Les nouveautés
- Calculez votre impôt
- Le prélèvement à la source, mode d'emploi
- Pratique : comment déclarer en ligne et où se renseigner ?

UN DISPOSITIF SPECIAL POUR AIDER NOS LECTEURS A REMPLIR LEUR DECLARATION :

Mardi 15 mai 2018, en complément de son supplément, Le Parisien-Aujourd'hui en France s'associe à Europe 1 et l'Ordre des Experts Comptables pour une journée spéciale impôts sur l'Antenne de la radio avec afin de guider lecteurs et auditeurs dans le remplissage de leur déclaration de revenus. Les lecteurs du Parisien- Aujourd'hui en France seront également invités à poser directement leurs questions à la rédaction lors d'un Facebook Live.

En vente le mardi 15 mai & accessible sur le Parisien.fr : <http://www.leparisien.fr/economie/impots/>

Contacts Presse : Agence KBZ Corporate, Sandra Tricot port : 06 65 85 85 65

Pressroom: pressroom-lesechos-leparisien.com

Compte Twitter: @Echos_Parisien